



Accord sectoriel – État de la situation

Création : mercredi 3 avril 2019 13:06

Lors du Comité de Négociations 456 du 3 avril 2019, l'autorité a précisé certains points concernant l'accord sectoriel.

Le dossier a été soumis au Ministre des Pensions pour ce qui concerne les retombées du dossier sur les pensions.

Le dossier va être renvoyé au Conseil des Ministres pour être finalisé.

Le représentant du Ministre espère pouvoir communiquer à nouveau sur le sujet avant fin de semaine ou au plus tard après les vacances de Pâques.

Le représentant du Ministre confirme que l'accord sectoriel sera exécuté comme prévu.